

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 JANVIER 2024

OBJET : Etudes complémentaires pour la gestion des flux (circulation, redressement ratios et fréquentation, équipement bornes électriques délestage)

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 24 janvier à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Jean Cau à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Anne MENDEGRIS-QUINTILLA, Magali BARDOU, Laurence GASC, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Phillipe CLERGUE, Maria CONQUET, Franck DOUCET, Amancio REQUENA

M. Benjamin ASSIE donne pouvoir à M. Alain COSTE.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Anne MENDEGRIS-QUINTILLA), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Pascal VALLIERE (suppléé par Philippe CLERGUE), Benjamin ASSIE, Hervé BARO, Didier ALDEBERT, Marie LAVANDIER (suppléée par Amancio REQUENA)

ABSENTS : Catherine BOSSIS, Adeline RABATE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

La question de la gestion des flux pour le Grand Site de Carcassonne est un sujet majeur sur lequel le Syndicat Mixte travaille en concertation avec les différents acteurs en particulier le service de stationnement de la ville de Carcassonne, les différents interlocuteurs institutionnels, le réseau des Grands Sites de France et le ministère du tourisme. Cette préoccupation très actuelle va de pair avec la préservation des sites et la gestion durable du territoire. Cela est un objectif aussi pour le classement de la Cité en tant que site Unesco.

Afin de répondre à ces différents enjeux le syndicat mixte gère et coordonne les opérations, engage et fait engager les actions pour y répondre.

C'est toujours dans cet esprit qu'un observatoire de la fréquentation est actif depuis 2012 et réalisé en partenariat avec l'ADT. Il se formalise dans la pose d'éco-compteurs à différents endroits stratégiques – Porte Narbonnaise, Porte Saint Nazaire, Porte d'Aude et Pont Vieux. Des études de redressement des ratios habitants, excursionnistes et touristes sont nécessaires pour apprécier les catégories d'usagers.

C'est au vu de ces différents investissements que nous souhaiterions inscrire une ligne spécifique d'investissement. Elle comprendrait :

- L'étude de dimensionnement des bornes électriques pour le parking Cité en P1 et P2 (projet Follea- Gautier) pour 5 000€ HT – MOE – Sareco. Maitrise d'ouvrage : Syndicat Mixte
- L'étude de redressement des ratios de comptage avec une enquête qualitative sur l'année 2024. Maitrise d'ouvrage : ADT – conventionnement avec le Syndicat Mixte pour 12 410€ HT
- L'étude de circulation au niveau de la porte narbonnaise y compris le quartier Ozanam, la rue Gustave Nadaud et Camille Saint Saëns. Etude des reports possibles sur la voie centrale créée entre le P1 et le P2 et adaptation des entrées sorties à la circulation urbaine et touristique.

Estimation : 13 000€ HT Maitrise d'ouvrage : Syndicat Mixte – MOE – Sareco / ETC

Le montage financier prévisionnel serait le suivant :

Montant HT	Syndicat mixte 20%	Dreal 80%
30 410€ HT	6 082 €	24 328 €

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir autoriser l'engagement des différentes études et leur plan de financement et autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'engagement des différentes études et leur plan de financement
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 08/02/2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le : 08/02/2024
Le Président

